

LE CINQUANTENAIRE DU PRÉCIEUX-SANG

C'EST le 14 septembre 1861, en la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, que fut fondé, à Saint-Hyacinthe, sous la direction de Mgr Raymond et de Mgr Larocque, par Mère Caouette, l'Institut du Précieux-Sang. Il y a donc cinquante ans, cette semaine. A Saint-Hyacinthe, et aussi dans les maisons-filles, c'est-à-dire à Toronto, à Notre-Dame-de-Grâce de Montréal, à Ottawa, aux Trois-Rivières, à Sherbrooke, à Nicolet, à Lévis, à Joliette et ailleurs encore, l'Institut qui compte plus de trois cents religieuses, vouées à la prière et à l'adoration, solennise par des fêtes spéciales le glorieux cinquante-naire.

Nous tenons, au moins d'un mot, à nous unir aux pieuses Adoratrices du Précieux-Sang de Jésus, notamment à celles de Saint-Hyacinthe et de Montréal, pour remercier Dieu des grâces qu'il a répandues sur cette fondation, et par elle sur notre pays, depuis cinquante ans. La Mère Caouette est morte il y a six ans, le 6 juillet 1905. Entre les mains de ses dignes filles, son oeuvre ne périlitera pas.

Du 10 septembre au 14, dans tous les monastères de l'Institut, ce sont, cette semaine, des *Te Deum* pieux et joyeux. Que de grâces, par là, sont méritées à notre terre du Canada ! Mortes au monde, les Soeurs du Précieux-Sang ne vivent plus que pour la prière aux pieds du crucifix ensanglanté. Et quand elles meurent, d'autres les remplacent ! De telle sorte qu'on peut dire d'elles ce que l'Apôtre dit de Jésus monté au ciel : *Semper vivens ad interpellandum pro nobis*. — Elles vivent toujours pour intercéder pour nous. Eh bien ! qu'elles vivent ainsi longtemps, longtemps, pour l'honneur et la joie pieuse de nos bonnes familles et de notre cher pays !



Nous ne
S
L
A traver
nous arrêto
rêvions.
Nous ne
capable de t
devant certa
s'arrête erai
Mais nous
cette réalité
dans l'embar
Figurez-vo
une loi de Sé
laïcisme le pl
plus suranné.
clergé, son ch
tous les attenti
loi de Séparat
lique : tu ne
Rome prendre
Mais à quoi
courir les quel

CHAPITRE II.
par des associati